

## **Composante 3 : Amélioration de la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives**

---

### **CANEVAS METHODOLOGIQUE**

**Site : Bassin versant de Barbra (Tunisie)**

**A. Ben Boubaker**

**Janvier 2014**

## SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>2. CONTEXTE</b>	<b>3</b>
<b>3. CRITERES DE CHOIX DU SITE ET SES PRINCIPAUX CARACTERISTIQUES</b>	<b>5</b>
<b>4. OBJECTIFS</b>	<b>6</b>
4.1. OBJECTIF DE GESTION/DEVELOPPEMENT SUR LE SITE PILOTE	6
4.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE SUR LE SITE PILOTE	6
<b>5. SYNERGIES POSSIBLES AVEC D'AUTRES PROJETS ET AUTRES COMPOSANTES FFEM</b>	<b>7</b>
5.1. ORIENTATION	7
5.2. INTERVENANTS POTENTIELLEMENT CONCERNES PAR LA SYNERGIE POUR L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE EN MILIEU BOISE	8
<b>6. STRUCTURES ET MECANISMES DE GOUVERNANCE DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE</b>	<b>11</b>
6.2. MISSION ET POUVOIR DECISIONNEL DE CHAQUE COMPOSANTE DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE	12
<b>7. ACTEURS – OBJECTIFS – INTERETS - ROLES ET MODALITES DE PARTICIPATION</b>	<b>13</b>
7.1. CARTOGRAPHIE GENERALE ET OBJECTIFS/INTERETS DES ACTEURS	13
7.2. PLANIFICATION DE LA PARTICIPATION : ROLES ET MODES DE MOBILISATION POTENTIELS DES ACTEURS	15
<b>8. PHASES ET ETAPES ENVISAGEES DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE ET METHODES/OUTILS A MOBILISER</b>	<b>16</b>
8.1. PHASES ET ETAPES DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE ENVISAGEES	16
8.2. PRINCIPALES PHASES DE LA DEMARCHE	18
8.3. METHODES ET OUTILS A MOBILISER POUR EXECUTER CHAQUE PHASE / ETAPE	19
<b>9. PLANIFICATION PREVISIONNELLE DES ACTIVITES (CHRONOGRAMME)</b>	<b>21</b>
<b>10. FACTEURS DE RISQUE D'ECHEC DE LA DEMARCHE ET MOYENS D'Y FAIRE FACE</b>	<b>22</b>

## Composante 3 : Amélioration de la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives

---

### 1. Préambule

La présente note méthodologique, visant à améliorer la gouvernance des espaces boisés dans le bassin versant de Barbara en Tunisie, a été préparée en se référant à la proposition élaborée sur la base des travaux de l'atelier régional sur les démarches participatives, tenu à Antalya du 25 au 27 juin, qui s'est conclu sur la nécessité, pour chaque pays partenaire du projet, de définir plus précisément la démarche de gouvernance participative qui sera mise en œuvre sur le site pilote, sous forme d'un document méthodologique. Cette trame, présentée lors de la réunion nationale de lancement tenue à Tunis les 28 et 29 octobre 2013, a été complétée sur la base des résultats de cette réunion.

### 2. Contexte

Les formations forestières couvrent une superficie de 971 000 ha, soit 6 % de la superficie totale du pays, ou 9 % si l'on en exclut la partie désertique. Elles sont formées de 768 000 ha de forêts arborées (400 000 ha de forêts artificielles et 368 000 ha de forêts naturelles), 63 000 ha de maquis et garrigues, et 140 000 ha de terrains nus / rocheux. Les forêts de résineux couvrent 457 000 ha, dont 296 600 ha de pin d'Alep (*Pinus halepensis L.*), répartis dans le Nord-Ouest et le Centre-Ouest du pays.

Le domaine forestier, en plus de son rôle écologique et environnemental, n'a pas cessé de jouer un rôle socio-économique prépondérant depuis très longtemps. En effet, les forêts, les maquis et les garrigues contribuent considérablement à la protection des bassins versants qui constituent le château d'eau du pays et qui présentent également un potentiel de production agricole non négligeable.

Le secteur forestier demeure peu intégré dans son environnement institutionnel et socio-économique. Les plans d'aménagement et les plans de gestion des massifs forestiers, qui sont partiellement appliqués, sont généralement formulés selon une approche sectorielle n'associant pas suffisamment les parties prenantes concernées directement par l'usage des ressources forestières (population, secteurs privés, associations locales) dans la réhabilitation et la préservation de ces ressources. Les efforts déployés pour impliquer les usagers dans les actions d'aménagement, en préservant leurs droits d'usages, n'ont pas suffi pour établir des modes de gestion durable des ressources forestières. Ces efforts sont constamment entravés par la rigidité et l'inadaptation du cadre juridique (code forestier) qui limitent considérablement aux usagers l'accès aux ressources et leur valorisation économique. Cette valorisation continue à profiter à d'autres utilisateurs (exploitants, entreprises...). Par ailleurs, les groupes démunis, les plus dépendants de l'utilisation des ressources forestières, n'accèdent pas facilement aux moyens de production pour développer des activités génératrices de revenus leur permettant notamment de mieux valoriser les potentialités offertes par les ressources forestières et promouvoir des activités réduisant la pression exercée sur ces ressources.

Consécutivement aux événements de la révolution du 14 janvier 2011, le secteur forestier a subi une très forte dégradation et des dégâts importants en particulier en zones forestières où on continue à observer des actions préoccupantes de défrichement et de mise en culture, de contestations du statut foncier de certains terrains soumis au régime forestier, des incendies et l'amplification des délits (pacage, prélèvement et commercialisation illicites des produits

forestiers...). L'ampleur et la gravité de ces dégâts ont fait que le secteur forestier est considéré sinistré.

Le contexte social continue à se caractériser par une remise en cause globale des modèles de développement local et régional, et des approches adoptées pour réaliser les investissements publics. Certains projets et programmes de développement et de gestion de ressources naturelles, conçus et exécutés selon une logique basée sur "l'offre" ne répondant pas nécessairement aux besoins et aux priorités des populations, sont contestés par les groupes cible.

Ces contestations se sont traduites principalement par :

- La remise en cause des cadres de concertation au niveau local et régional, et la remise en cause de la représentativité et de la légitimité de nombreuses organisations locales formelles ou informelles ;
- l'émergence de conflits sociaux et les difficultés dans plusieurs zones d'avoir des interlocuteurs légitimes, représentant la population, aptes à négocier, en son nom, des actions de développement et de gestion des ressources naturelles ainsi que des priorités d'intervention ;
- une forte pression sociale sur les administrations et les autorités pour répondre rapidement à des demandes importantes et des exigences fortes et immédiates en matière d'amélioration des conditions de vie (désenclavement, accès à l'eau potable, intensification et développement des systèmes de production,...), de création d'emploi et de sources de revenus stables ;
- une remise en cause, dans certaines zones, du statut foncier des terres aménagées appartenant à l'Etat ou soumises aux régimes des terres collectives ou au régime forestier ainsi que des règles d'accès aux ressources naturelles (difficultés de faire respecter la loi).

Ces contraintes, peu favorables aux interventions de l'Etat, et les changements dans les relations entre l'administration, les autorités et la population, notamment en zones forestières, induits par le contexte post-révolution ont mis en évidence le besoin de relancer la pratique d'une véritable approche participative et intégrée (API) sur des bases solides en respectant d'une manière effective ses principes et ses fondements.

Dans le contexte post-révolution actuel, il s'agit principalement :

- (i) de restructurer les organisations locales en aidant la population à s'organiser en structure locale réellement représentative et légitime pouvant jouer le rôle d'interlocuteur vis-à-vis des acteurs œuvrant dans le développement et la gestion des ressources naturelles ;
- (ii) d'adapter profondément l'approche d'intervention de manière à répondre plus rapidement et plus efficacement aux attentes, besoins et priorités de la population, à atténuer les tensions et les conflits sociaux, et à mettre en place les fondements d'une approche de développement communautaire solidaire ;
- (iii) d'associer systématiquement la dimension de développement socioéconomique aux actions de gestion des ressources naturelles, en particulier en milieu forestier, et de prendre en compte les intérêts des usagers de ces ressources ;
- (iv) de mobiliser les acteurs locaux et régionaux dans le cadre d'un partenariat afin d'établir la synergie nécessaire permettant de répondre au mieux aux besoins de la population en renforçant l'intégration et la cohérence des actions, et en maximisant l'effet levier de la pratique d'une API centrée sur la réhabilitation, la valorisation et la préservation des ressources naturelles en zone forestière.

### 3. Critères de choix du site et ses principales caractéristiques

**Sur le plan écologique**, le site choisi, couvre une superficie totale de 7 330 ha et est composé de deux secteurs administratifs : Jouaouda (2 830 ha) et Ouled Mfadha (4 500 ha) qui appartiennent à la Délégation de Fernana dans le gouvernorat de Jendouba au Nord-Ouest de la Tunisie (voir carte). Ces deux secteurs sont situés à la frontière avec l'Algérie, dans l'étage bioclimatique humide à hivers frais. Le site occupe environ 45 % de la superficie du bassin versant de l'Oued Barbara (16 408 ha), qui alimente l'un des principaux barrages appartenant au château d'eau du pays.

Le domaine forestier est constitué de la « série forestière de Tegma 3 ». Il couvre 2 841 ha, soit 39 % de la superficie totale des deux secteurs. La végétation naturelle est formée principalement de forêts naturelles de chêne liège et des groupements végétaux qui lui sont associés sous forme de maquis (pistachier lentisque, éricacées, myrte, oléastres...). D'autres espèces occupent des surfaces plus restreintes, telles que le chêne zen, des plantations de pins.

**Sur le plan social**, la population du site est de 9 625 habitants (3 525 à Jouaouda et 4 100 à Ouled Mfadha), groupée respectivement en 9 et 12 localités d'une soixantaine de ménages chacune. Ces localités constituent des unités sociogéographiques du fait des liens familiaux et parentaux des habitants, et des intérêts socio-économiques communs autour de l'utilisation des ressources. En milieu forestier, la répartition de ces unités socio-territoriales est généralement liée à l'accès aux ressources forestières et aux usages communs de ces ressources dans le cadre de l'exercice de leurs droits d'usage reconnus par la législation forestière.

**Sur le plan socio-économique**, le site est caractérisé par une prédominance des petites exploitations familiales généralement morcelées, de 2,5 à 4 ha en moyenne. En zone forestière, ces unités sont formées de clairières forestières réservées pour des cultures céréalières de subsistances et des plantations de quelques arbres fruitiers.

L'agriculture est dominée par des systèmes extensifs, associant la céréaliculture, destinée essentiellement à l'autoconsommation familiale, et l'élevage comme principale ressource financière (l'élevage contribue à au moins 40 % du revenu des ménages). Les usagers exploitent les clairières forestières où ils ont installé des petits vergers (généralement localisés autour des habitations) composés de divers arbres fruitiers (pommier, figuier, olivier, prunier...), dont la production est destinée à l'autoconsommation, et des arbres semi-forestiers (noyer, cerisier, laurier sauce) dont les produits sont commercialisés. Des cultures de légumes pour la consommation familiale et quelques fois pour la commercialisation sont associées à ces plantations.

La main d'œuvre disponible est en partie absorbée par les chantiers forestiers et par le travail dans les entreprises d'exploitation des produits forestiers (telle que l'exploitation du liège et du bois). Les usagers exploitent également certains produits qu'ils commercialisent illicitement en faibles quantités (graines de pin pignon, champignons, quelques fruits forestiers).

Le site fait partie des zones les plus exposées aux différentes formes de dégradation des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier. Les écosystèmes, forestiers et agro-forestiers, qui constituent des espaces vitaux pour les usagers des forêts, sont de plus en plus menacés par un ensemble de facteurs qui entravent fortement leur réhabilitation et leur préservation, et affaiblissent par conséquent les moyens d'existence de la population forestière touchée par la pauvreté.

Les ressources naturelles de ces écosystèmes sont constamment exposées à un processus de dégradation continue provoquée essentiellement par le surpâturage, l'exploitation illicite des

ressources forestières (en particulier les produits forestiers non ligneux), les défrichements, les déboisements, les incendies des forêts, l'extension des terres de culture et le charbonnage.

Ces différents facteurs de dégradations, associés à l'inadaptation des techniques culturales et des modes de gestion des différentes ressources aggravent l'érosion des sols et accélèrent la sédimentation du barrage de Barbara. Cette dégradation a été considérablement amplifiée par l'absence d'une implication effective des usagers et des autres parties prenantes dans la gestion des ressources forestières et par le contexte socio-économique et sociopolitique pendant la période post-révolution.

## **4. Objectifs**

### **4.1. Objectif de gestion/développement sur le site pilote**

La pratique de l'approche participative et intégrée préconisée dans le cadre de cet exercice vise à :

- Réconcilier la population forestière avec son milieu et son environnement dans le cadre d'une bonne gouvernance, associant l'ensemble des usagers des ressources forestières et les acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion de ces ressources ;
- Associer systématiquement la dimension de développement socioéconomique aux actions de gestion des ressources naturelles, en particulier en milieu forestier, et de prendre en compte les intérêts des usagers de ces ressources dans le cadre d'une cogestion.

### **4.2. Objectifs spécifiques de l'approche participative sur le site pilote**

Elle cherche : (i) à développer une compréhension commune de la logique actuelle des utilisations des ressources forestières et une appréciation partagée des impacts socio-économiques et écologiques de la gestion actuelle de l'espace forestier et (ii) à identifier les potentialités et les opportunités pouvant être exploitées pour concilier les besoins prioritaires des usagers avec les exigences d'une gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier.

***(i) Définition d'une structure de gouvernance afin d'assurer l'ancrage dans le processus de gestion des ressources forestières pour la gestion durable de ces dernières.***

***Produits/Résultats attendus :***

- Dispositifs, mécanismes de gouvernance participative, proposés et testés, avec des règles de participation et décision, protocole

***Méthodes/activités :***

- Concevoir, tester, initier un dispositif et des mécanismes de gouvernance pour la gestion des ressources forestières (Qui impliquer, rôles, règles de décision, comment, quand, etc.)

***(ii) Concevoir une forme d'organisation locale appropriée de la population représentative et légitime pouvant jouer le rôle d'interlocuteur vis-à-vis des acteurs œuvrant dans le développement et la gestion des ressources naturelles***

***Produits/Résultats attendus :***

- Structure représentative / inclusive / démocratique / pérenne pour impliquer les usagers dans la préparation des plans, cogestion

- Cartographie d'acteurs
- Nouvelle forme d'organisation adoptée de manière participative, qui sera « institutionnalisée »

**Méthodes/activités :**

- Analyser / discuter des structures existantes
- Diagnostic à l'échelle du massif avec les acteurs
- Recherche d'interlocuteurs
- Proposition de structure

**(iii) Développer une démarche et des outils pour rendre opérationnelle la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier de manière participative et concertée avec les parties prenantes**

**Produits/Résultats attendus :**

- Diagnostic participatif, avec l'ensemble des parties prenantes, de l'ensemble du processus de planification / programmation (identification des points de blocages, etc.)
- Proposition de démarche, mécanismes et outils concertés et intégrés de planification / programmation

**Méthodes/activités :**

- Concertation avec les parties prenantes : analyse des plans d'aménagement et des plans de développement communautaire
- Définition des ajustements nécessaires

**(iv) Développer une approche pour une gestion participative des produits forestiers non ligneux**

**Produits/Résultats attendus :**

- Approche participative pour la gestion participative/concertée des produits forestiers non ligneux (PFNL)
- Rapport

**Méthodes/activités :**

- Capitalisation des expériences (FAO, etc.) : bibliographie, discussions avec les acteurs...
- Analyse participative des opportunités sur la base des plans d'aménagement et plans de développement communautaires existants
- Élaboration de la démarche, outils, mécanismes

## **5. Synergies possibles avec d'autres projets et autres composantes FFEM**

### **5.1. Orientation**

La conception et la pratique de l'approche préconisée seront basées sur la capitalisation des différentes expériences et acquis obtenus dans le cadre de nombreux projets à caractère participatif réalisés ou en cours d'exécution dans la région, en cherchant à apporter des éléments pouvant aider à définir les adaptations nécessaires pour matérialiser plus efficacement le concept de la cogestion durable des ressources forestières. Il s'agit en particulier d'impliquer l'ensemble des acteurs (populations forestières, associations locales, autorités, cadres de concertation, opérateurs en développement, secteurs privés...) dans la mise en place d'une gestion concertée et intégrée des ressources forestières en complémentarité avec les autres ressources naturelles (passage d'une gestion sectorielle administrée à une cogestion).

Le site ciblé continue à bénéficier de l'intervention de plusieurs institutions<sup>1</sup> œuvrant dans le développement et la gestion des ressources naturelles. Ces intervenants sont intéressés par la collaboration avec la DGF afin d'assurer une complémentarité des interventions et une meilleure réponse aux besoins des populations.

La démarche proposée dans le cadre du projet vise à soutenir les mécanismes de partenariats entre les principaux intervenants et la DGF afin de renforcer la bonne gouvernance pour une gestion durable des ressources naturelles en général et des espaces boisés en particulier. L'approche préconisée cherchera à :

- harmoniser les approches d'intervention en renforçant la pratique de l'approche participative et intégrée aux différents niveaux et auprès des acteurs de développement, et consolidant les relations de travail entre la DGF et les autres intervenants concernés par le développement en zones forestières ;
- structurer et améliorer nettement les relations de collaboration entre les populations et les différents intervenants en améliorant la communication et la transparence dans les procédés de planification, de programmation et d'exécution des actions de développement ;
- créer les synergies nécessaires pour une meilleure valorisation des moyens et des investissements, et une meilleure intégration des interventions de manière à répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins prioritaires des populations forestières ;
- faciliter la complémentarité et l'intégration des investissements, et de mieux répondre aux besoins et attentes des groupes cibles ;
- initier et soutenir la mise en place d'une plate forme institutionnelle et socio-institutionnelle, favorable à une dynamique de développement communautaire centrée sur le concept de la cogestion des ressources naturelles en milieu forestier, fondée notamment sur l'implication effective des usagers dans la préservation des écosystèmes forestiers.

## **5.2. Intervenants potentiellement concernés par la synergie pour l'amélioration de la gouvernance en milieu boisé**

Il s'agit des intervenants qui peuvent être associés au processus d'amélioration de la gouvernance en milieux boisés en participant à la réflexion et à la capitalisation des acquis de l'expérience à mener tels que l'Office de Développement Sylvo-pastoral du Nord-Ouest (ODESYPTANO), le CRDA de Jendouba, l'Office de l'Élevage et de pâturage (OEP), les associations de développement local<sup>2</sup> et les instituts de recherche. En effet ces intervenants ont un grand intérêt à établir ou consolider leur partenariat avec la DGF compte tenu de l'importance de l'espace forestier dans le développement socio-économique et dans la gestion des ressources naturelles, et son influence sur les zones péri-forestières qui sont les plus ciblées par les différents projets. Dans ces zones l'intégration de l'espace forestier dans l'aménagement et la gestion de l'espace est indispensable pour l'atteinte des objectifs assignés à ces projets. L'absence de cette intégration a été souvent signalée parmi les principales raisons d'échec de nombreux projets dans les régions montagneuses et forestières. Certains intervenants peuvent

---

<sup>1</sup> l'Office de Développement sylvo-pastoral du Nord-Ouest (dans le cadre du Projet de développement des zones montagneuses et forestières du Nord-Ouest, cofinancé par la Banque Mondiale), le Commissariat de Développement Agricole (CRDA) de Jendouba, l'Office de l'Élevage et des Pâturages (OEP), la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA), la Direction Générale des Forêts (DGF) ainsi que des associations locales

<sup>2</sup> Association Atlas et l'association pour l'emploi et le logement qui interviennent dans les zones forestières



même contribuer directement à la pratique de l'approche préconisée ainsi qu'aux financements de certaines actions qui seront identifiées dans le plan d'action. Il s'agit principalement des institutions et des projets suivants.

***L'Office de Développement Sylvo-pastoral du Nord Ouest (ODESYANO).*** Cet organisme intervient dans la région montagneuse et forestière du Nord Ouest depuis 1981, en mettant en œuvre une série de projets de développement avec l'appui de nombreux bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, la KfW, la GIZ, la FAO et l'Union Européenne. Il est actuellement en charge de réaliser le 4<sup>ème</sup> Projet de Développement des Zones Montagneuses et Forestières du Nord (cofinancé par la Banque Mondiale pour un montant de 41,6 millions de \$ US). Il intervient dans 113 secteurs administratifs répartis dans les gouvernorats de Beja, Kef, Jendouba, Siliana et Bizerte.

L'ODESYANO poursuit, dans le cadre de ce projet, sa collaboration avec la DGF dans le cadre d'une convention visant à soutenir le développement en zone forestière en mettant en œuvre une approche partenariale participative et intégrée. Il est prévu que ce Projet soutienne : (i) la mise en place des organisations locales de base et le renforcement de leurs capacités de gestion et d'intervention (information sensibilisation, amélioration des conditions de travail...), (ii) le financement des actions d'amélioration des conditions de vie des populations forestières (désenclavement, accès à l'eau potable), (iii) l'appui aux initiatives privées pour développer des activités génératrices de revenus ou créer des petites entreprises dans le domaine de la valorisation des sous produits forestiers, et (iv) la mise en place des modes de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles.

***Le Projet de Gestion Intégrée des Forêts – phase 2 (PGIF 2).*** Il est financé par la JICA et est mis en œuvre par la Direction Générale des Forêts dans les zones forestières de Jendouba, Béja, Le Kef, Siliana et Zaghuan. Il vise une gestion durable des forêts, tout en favorisant une conservation intégrée des écosystèmes forestiers, le développement économique et social des populations forestières ainsi que la protection et l'amélioration de la biodiversité.

***Financement Cadre de Gestion des Bassins Versants (FCGBV).*** Ce programme, de plus de 40 millions de \$ US, cofinancé par l'Agence Française de Développement, est mis en œuvre par la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA) dans 8 gouvernorats dont le Gouvernorat de Jendouba. Ces interventions sont focalisées sur l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement communautaire en accordant une priorité au financement des actions de réhabilitation, valorisation et préservation des ressources naturelles, notamment en milieu forestier.

***Projet de gestion des ressources naturelles – Phase 2 (PGRN2).*** Il est cofinancé par la Banque mondiale pour plus de 68 millions de \$ US et mis en œuvre par la Direction Générale de Financements, des Investissements et des Organisations professionnelles (DGFIOP) au ministère de l'Agriculture et les CRDA dans les régions de Jendouba, Kasserine et Médenine. Le projet a pour objectif d'améliorer l'accès aux infrastructures de base et aux moyens de production, ainsi que la gestion des ressources naturelles, à travers la promotion d'une approche participative dans les zones du projet, dans 64 secteurs administratifs (25 à Kasserine, 24 à Jendouba et 15 à Médenine). Afin d'atteindre cet objectif, le projet prévoit la mise en œuvre de deux composantes : (i) Appui aux investissements des Plans de Développement Participatif (PDP) ; (ii) Renforcement et sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la méthodologie d'approche participative intégrée (API).

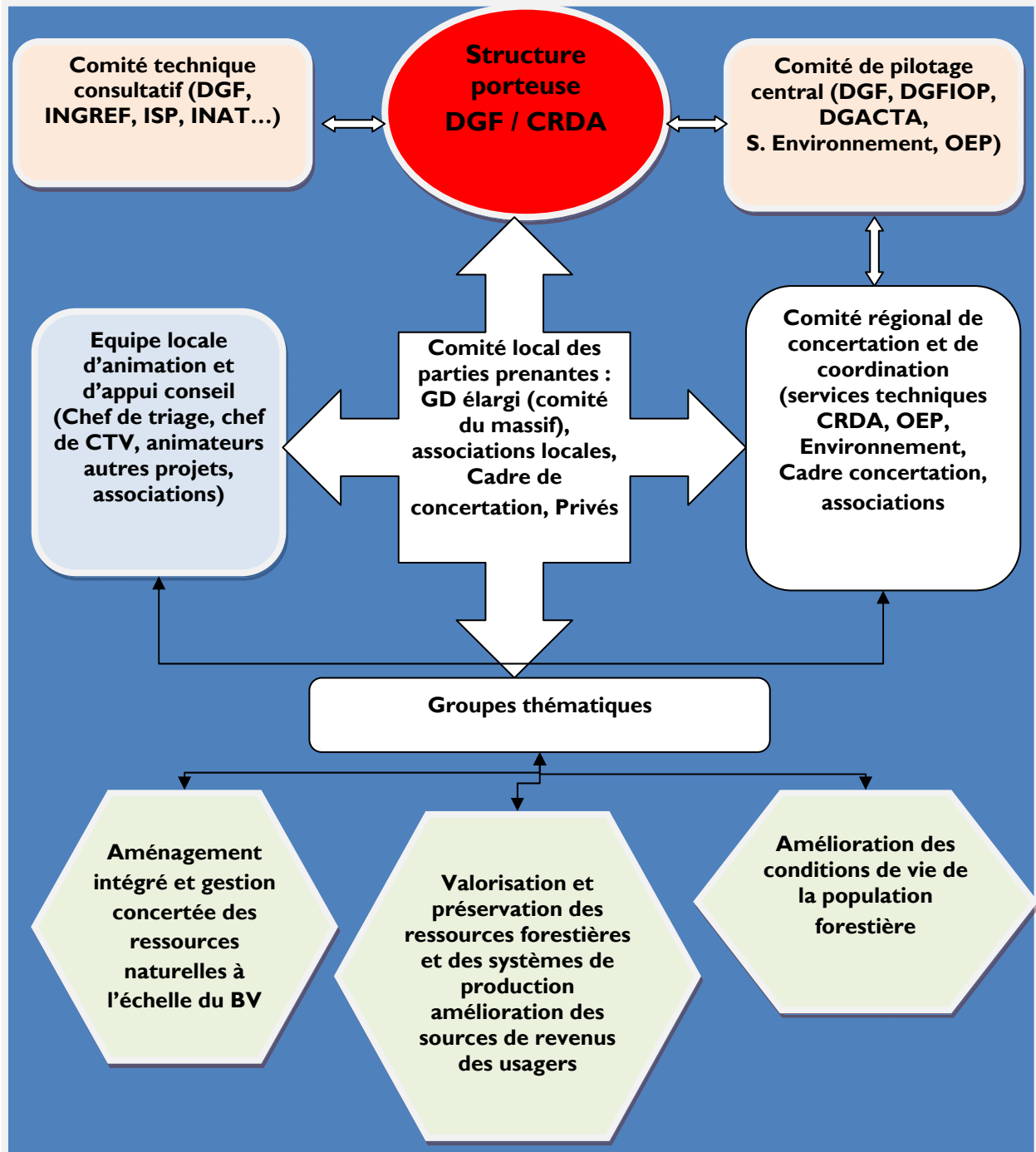
***Projet pour la Promotion des Groupements de Développement agricole et des femmes pour leur participation au développement rural durable.*** Il est initié dans le cadre du *Fonds de Gouvernance* du Ministère allemand de la Coopération économique et du Développement « BMZ » et sera exécuté par la GIZ. Ce projet s'inscrit dans « l'Appui à la mise en œuvre de la

convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique en Tunisie » soutenu par la GIZ et sera exécuté en partenariat avec la Direction Générale des Forêts. Il vise à créer les conditions pour une participation effective des groupements de développement agricole (GDA), et notamment des femmes au sein des GDA, à la gestion durable des forêts et parcours.

**Associations.** Il y a deux associations qui interviennent depuis longtemps dans la zone montagneuse et forestière de la région du Nord-Ouest et qui ont une certaine expérience de partenariat avec la DGF. Il s'agit de l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (APEL) et l'ONG Atlas. Elles continuent à initier et à réaliser de nombreux projets centrés sur la gestion des ressources naturelles en accordant une attention particulière à l'appui aux organisations locales, à la promotion du rôle socioéconomique des femmes rurales et à l'amélioration des sources de revenus des groupes vulnérables.

## 6. Structures et mécanismes de gouvernance de la démarche participative

### 6.1. Composantes de la structure de gouvernance



## 6.2. Mission et pouvoir décisionnel de chaque composante de la structure de gouvernance

<b>Composantes de la structure de gouvernance</b>	<b>Composition (nombre et typologie des partenaires devant être représentés)</b>	<b>Pouvoir décisionnel</b>	<b>Modalités de travail</b>
Comité local des parties prenantes (CPP)	Comité du massif (GD élargi), associations locales, Cadre de concertation local ( <i>une vingtaine de personnes</i> )	Elaborer des plans d'action participatifs sur la base du PV d'aménagement et accompagner et suivre leur mise en œuvre	Concertation régulière selon le besoin (rencontres mensuelles)
Equipe locale d'animation et d'appui conseil	Chef de triage, chef de CTV, animateurs d'autres projets ( <i>une dizaine de personnes</i> )	Accompagner et soutenir la préparation et l'exécution des plans d'action	Concertation hebdomadaire (+ rapports mensuels)
Comité régional de concertation et de coordination	Services techniques régionaux : CRDA, OEP, environnement, Projets, Cadre de concertation, associations ( <i>une quinzaine de personnes</i> )	Examiner la faisabilité des actions proposées, approuve les plans d'action proposés par le CPP et suivre leur mise en œuvre	Réunions mensuelles (compte rendus)
Comité de pilotage central	Représentants de la DGF, DGACTA, DGFIOP, OEP, Environnement ( <i>une vingtaine de personnes</i> ).	Veiller à la cohérence et la synergie entre les interventions proposées et prendre les mesures nécessaires pour faciliter leur exécution	Réunions trimestrielles
Comité technique consultatif	ISP, INGREF, INAT, DGF ( <i>une dizaine de personnes</i> )	Consultatif (mettre à la disposition des équipes les résultats de recherches et apporter l'appui technique)	Réunions semestrielles
Structure porteuse	DGF (central) et CRDA ( <i>une trentaine de personnes</i> )	Valide les plans d'actions proposés par le CPP et prendre les dispositions nécessaires pour faciliter leur exécution	Réunions périodiques selon le besoin (bimensuelles)

## 7. Acteurs – objectifs – intérêts - rôles et modalités de participation

### 7.1. Cartographie générale et objectifs/intérêts des acteurs

Catégories et noms des acteurs	Objectifs de la participation / Intérêts établis à priori	Forme d'organisation existante / Représentativité
<b>Usagers locaux</b>		
Acteur 1 : Usagers de la forêt et leur organisation locale	Socio-économique : exercer et préserver leur droit d'usage, accéder et valoriser les ressources forestières, emploi	Groupement de développement et autres formes d'organisation
Acteurs 2 : Agriculteurs en zones péri-forestières	Economique : accès aux ressources (pâturage, bois de feu, cueillette des plants et fruits); Environnemental : Protection des infrastructures et des terres agricoles	Groupement de développement agricole, société mutuelle de services agricoles
<b>Services administratifs</b>		
Acteur 1 : Service forestier	Concilier la protection du milieu forestier et l'amélioration des conditions de vie et des sources de revenus de la population forestière dans le cadre d'une gestion durable des ressources forestières	Organisation administrative aux niveaux local et régional (Triage, district, arrondissement, division) et à l'échelle centrale (différentes directions et services centraux)
Acteur 2 : Service Environnement	Préserver la biodiversité et le milieu naturel	Direction Régionale de l'environnement et différents services centraux
Acteur 3 : Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA <sup>3</sup> et OEP)	Développer les systèmes de production et préserver les potentiels de production	Organisation administrative relevant du Ministère de l'Agriculture, groupant les différents services technique
Office de développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest (ODESYANO)	Elaborer et mettre en œuvre des Plans de développement participatif en intégrant la valorisation et la préservation des ressources forestières dans ces plans et avoir une meilleure réponse aux besoins des populations forestières	Directions régionale et services centraux
Organismes de recherches (ISP, INGRES, INAT)	Renforcer le partenariat avec les organismes de développement (DGF, ODESYANO, CRDA) pour mieux valoriser les résultats de recherches et cibler les thèmes répondant mieux aux attentes de développeurs et des usagers	Services régionaux d'enseignement et de recherche

<sup>3</sup> Le CRDA regroupe les différents services techniques représentants des différentes directions centrales mentionnées dans le tableau 6.2. (DGFIOF, DGACTA)

**Projet : Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux**

<b>Cadres de concertation</b>	Développement socio-économique, création d'emploi, lutte contre la pauvreté, sécurité	
Associations locales	Elargir le partenariat avec la DGF et renforcer leur contribution à la mise en place des modes de gestion appropriés des ressources forestières et améliorer les sources de revenus des populations forestières	Equipes régionales
<b>Secteurs privés</b>		
Acteur 1 : Exploitants locaux	Economique : Accéder aux ressources forestières et les valoriser	Privés
Acteur 2 : Entreprises forestières	Economique : Exploiter les ressources et préserver les opportunités d'y accéder à faible coût	Privés / sociétés
Acteurs 3 : Exportateurs	Economique : Avoir une disponibilité des produits à faible coût et accéder aux marchés	Privés ou sociétés

## 7.2. Planification de la participation : rôles et modes de mobilisation potentiels des acteurs

Catégories et noms des acteurs	Rôle potentiel des acteurs dans la démarche participative	Composantes de la structure de gouvernance	Modalité de mobilisation et de participation
<b>Usagers locaux</b>			
Acteur 1 : Usagers de la forêt et leur organisation locale	Participer activement à l'élaboration du plan d'action	Comité du massif et comité local des parties prenantes	Acteur à part entière : Participer à toutes les étapes d'élaboration du plan d'action : Information, sensibilisation et implication des femmes et des jeunes
Acteurs 2 : Agriculteurs en zones péri-forestières	Participer activement à l'élaboration du plan d'action	Comité local des parties prenantes	Participer aux étapes clé du processus (information, diagnostic communautaire, identification et priorisation des actions)
<b>Services administratifs</b>			
Acteur 1 : Service forestier	Porteur et coordinateur de l'initiative	Structure porteuse (Direction Générale des Forêts)	Organiser le déroulement du processus d'élaboration du plan d'action et mobilisation des parties prenantes Accompagner l'exécution et le suivi-évaluation du Plan d'action
Acteur 2 : Service Environnement	Veiller à la prise en compte de la dimension environnementale	Comité de pilotage et Comité régional de concertation et de coordination	Participer aux étapes clé du processus (diagnostic, identification, faisabilité et priorisation des actions)
Acteur 3 : CRDA et l'OEP	Coordination et participation au processus	Comité régional de concertation et de coordination	Partenaire à part entière dans le processus
<b>Cadres de concertation</b>	Faciliter la mobilisation des acteurs et recherche des financements	Comité de concertation et de coordination ( <i>une dizaine de personnes</i> )	Information et sensibilisation Implication dans l'organisation et la mobilisation des acteurs
<b>Organismes de recherches et d'enseignement (ISP, INGREF, INAT..)</b>			
	Fournir l'appui technique nécessaire en valorisant les résultats de recherches et identifier des créneaux porteurs à promouvoir	Comité technique de soutien	Réunions et échanges, participation à certaines étapes du processus
<b>Secteur privé</b>			
		<b>Comité des parties prenantes</b>	Entretien
Acteur 1 : Exploitants locaux	Valoriser les ressources forestières et fournir des opportunités d'emploi en associant les usagers et leur organisation	Comité des parties prenantes	Entretien
Acteur 2 : Entreprises forestières	Valoriser les ressources forestières, créer des opportunités d'emploi, et contribuer à la préservation des ressources	Comité des parties prenantes	Entretien
Acteurs 3 : Exportateurs	Valoriser les ressources forestières et fournir des opportunités d'emploi en associant les usagers et leur organisation	Comité des parties prenantes	Entretien
Associations locales	Soutenir le développement communautaire	Comité local des parties prenantes	Entretien

## 8. Phases et étapes envisagées de la démarche participative et méthodes/outils à mobiliser

### 8.1. Phases et étapes de la démarche participative envisagées

Phase/Étape	Intitulé et objectif de la phase/étape
PHASE 1	<b><u>PHASE PREPARATOIRE</u></b> Compléter et ajuster le programme de travail pour réaliser la démarche envisagée et définir les modalités pratiques pour la conduite de l'exercice et créer les conditions de participation effective des différents acteurs/partenaires concernés dans la démarche
Étape 1	<b>Information et sensibilisation des principaux acteurs au niveau régional et local sur l'approche et sa portée stratégique:</b> Les différentes parties prenantes (autorités, cadres de concertation et différents services techniques, associations, ONG ...) sont informés de l'objectif, des principes et de l'approche adoptés pour améliorer la gouvernance et la gestion de l'espace forestier et de son environnement
Étape 2	<b>Information et sensibilisation de la population et appui à son organisation (organisation locale, personnes ressources, communautés)</b> (i) Les communautés sont informées de l'objectif et des motivations de la pratique de l'approche adoptée et des étapes méthodologiques ainsi que des modalités de leur participation à cet exercice d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'espace forestier et de son environnement (ii) La population est organisée de manière à pouvoir participer activement et efficacement au processus d'élaboration du plan d'action en associant des personnes ressources (hommes, femmes et jeunes) qui peuvent participer au processus (élargissement de la représentativité des organisations locales)
PHASE 2	<b><u>COLLECTE DES DONNÉES DE BASE ET PRE-DIAGNOSTIC</u></b> Cette phase vise à constituer une banque de données (socio-économiques, usagers des différents produits forestiers, modes de gestion des ressources forestières..) commune à l'ensemble des parties prenantes qui seront impliquées dans l'exercice de l'approche préconisée en rassemblant et en exploitant les données et les informations utiles et pertinentes fournies par les différents acteurs, et en capitalisant les expériences de chaque intervenant.
Étape 3	<b>Analyse de la documentation<sup>4</sup></b> Faire un état de lieu et dégager les aspects pertinents à prendre en compte dans la démarche
Étape 4	<b>Pré-diagnostic technique</b> Chaque service technique sera pleinement impliqué dans la collecte et l'analyse des informations quantitatives et qualitatives (caractéristiques sociales, socio-économique et écologiques du site, et leur expériences d'intervention) qui relèvent de son domaine d'intervention et qui sont nécessaires pour alimenter le processus de diagnostic participatif et aider les parties prenantes à mieux identifier les actions de développement et de gestion des ressources naturelles
Étape 5	<b>Pré- diagnostic communautaire</b> Cette étape vise à assurer une prise de connaissance et de conscience par les usagers de l'espace forestier, d'une manière collective, de la situation dans leur terroir en exploitant et en complétant les produits et les résultats du pré-diagnostic technique et en capitalisant leurs propres connaissances et expériences (appropriation des données et des constats)

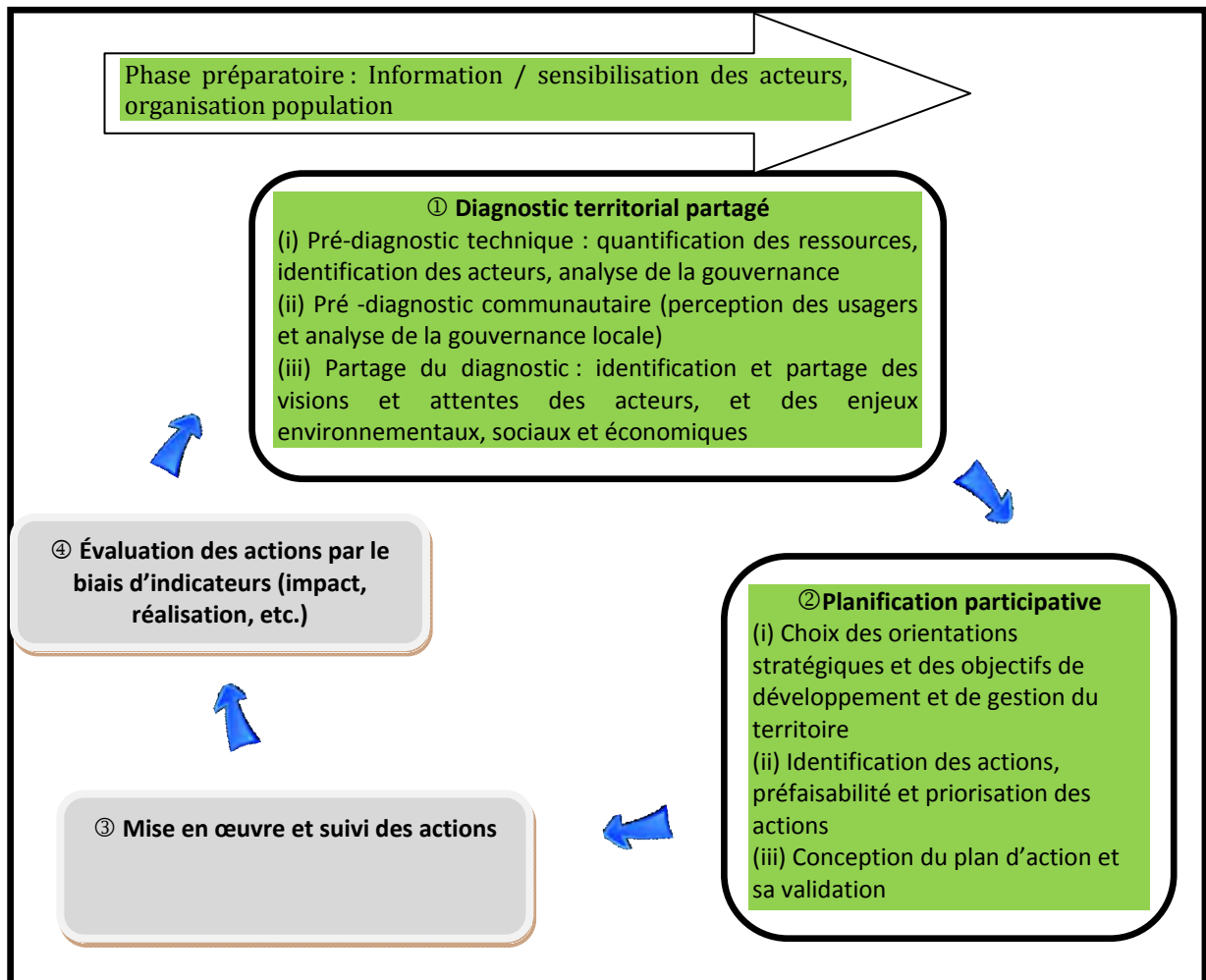
<sup>4</sup> Stratégie de développement forestier, plan d'aménagement, bilan des réalisations, documents de projets, études thématiques, évaluation ...



<b>PHASE 3</b>	<b>PHASE DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE</b>
Étape 6	<b>Planification participative globale avec les Comité du massif (série forestière)</b> Formuler et adopter d'une manière concertée des axes stratégiques de développement et de gestion des ressources naturelles à moyen et long terme, en se référant aux orientations et aux stratégies sectorielles
Étape 7	<b>Planification participative thématique et identification des actions prioritaires</b> Identifier d'une manière structurée et raisonnée et par domaine (thème), les actions de développement et de gestion des ressources naturelles ainsi que les groupes d'intérêt / besoins potentiellement concernés / intéressés par ces actions.
Étape 8	<b>Approfondissement de la planification thématique avec les porteurs de projets ou les groupes cible concernés</b> Cette étape vise à : (i) compléter et approfondir certains aspects et résultats du diagnostic thématique réalisé par les groupes thématiques de manière à identifier d'une manière plus ciblée les groupes porteurs (ou groupes d'intérêt) et de disposer des éléments nécessaires pour la préparation de fiches de projets prioritaires (ii) Localiser les actions, identifier d'une manière précise les groupes d'intérêt concernés et collecter les informations nécessaires permettant d'examiner par la suite la préfaisabilité des actions et d'estimer leurs coûts
Étape 9	<b>Examen de la préfaisabilité des actions et leur priorisation</b> C'est une étape charnière qui vise à examiner avec les groupes d'intérêts, les parties prenantes et les services techniques et les instituts de recherche concernés la préfaisabilité des actions identifiées sur le plan technique, économique, social et environnemental et de les prioriser d'une manière structurée et argumentée afin de disposer d'un cadre d'une programmation dans le temps et dans l'espace de ces actions.
<b>PHASE 4</b>	<b>Rédaction ET VALIDATION DU PLAN D'ACTION par le comité de pilotage (après sa présentation au comité des parties prenantes et au comité régional de concertation et de coordination)</b> Il s'agit de mettre à la disposition des parties prenantes et des acteurs un plan d'action qui servira d'outil facilitant le plaidoyer pour mobiliser des financements dans le cadre de partenariats entre les usagers et les différents intervenants (services publics de l'Etat, programmes et projets, associations, ONG et secteur privé).

## 8.2. Principales phases de la démarche

Les principales phases et étapes de la démarche préconisée sont résumées dans le graphique suivant :



### 8.3. Méthodes et outils à mobiliser pour exécuter chaque phase / étape

Étapes de la démarche	Méthodes participatives envisagées	Outils participatifs à mobiliser	Acteurs impliqués	Moyens nécessaires (humains, logistiques, techniques...)	Livrables / Résultats attendus
<b>PHASE 1 : Phase préparatoire</b>					
<b>Étape 1</b> : Information et sensibilisation des principaux acteurs au niveau régional et local sur l'approche et sa portée stratégique	Réunion et contact direct	Document projet	CRDA / coordinateur du Projet et Expert national, Transport	Transport	Compte rendu Document projet
<b>Étape 2</b> : Information et sensibilisation de la population (organisation locale, personnes ressources, communautés...)	Atelier	Exposé	Chef de subdivision, équipe animation (Triage, CTV, et Expert national)	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel..), frais restauration	Compte rendu et présentation
<b>Étape 3</b> : organisation de la population (mise en place d'un comité de massif)	Ateliers	Information / sensibilisation	Equipe d'animation / Expert national	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel..), frais restauration	Compte rendu (nom des participants, etc.)
<b>PHASE 2 : Collecte des données de base et pré-diagnostic</b>					
<b>Étape 3</b> : Analyse de la documentation	Contacts et entretiens	Canevas	Expert national	Frais bureautiques	Canevas
<b>Étape 4</b> : Pré-diagnostic technique	Entretien semi-structuré	Fiches thématiques	Services techniques, Expert national, DGF, CRDA, OEP, ODESYPANO, associations,	Frais bureautiques	Fiches thématiques finalisées
<b>Étape 5</b> : Pré- diagnostic communautaire	Ateliers et visites de terrain	Fiches thématiques	Comité du massif appui de l'Equipe d'animation / Expert national	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel..), frais restauration	Fiches complétées + rapport du pré-diagnostic
<b>PHASE 3 : Phase de planification participative</b>					
<b>Étape 6</b> : Planification participative globale avec les Comités du massif (GD et personnes ressources)	Ateliers et visites de terrain	Fiche de restitution des données, Calendrier composé et matrices d'analyse	Comité massif, avec appui : Equipe d'animation Spécialistes matières des services techniques, Expert national	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel..), frais restauration	Compte rendu + Fiches+calendrier

<b>Étape 7</b> : Planification participative thématique et identification des actions prioritaires	Ateliers et visites de terrain	Fiche de restitution des données, Calendrier composé et matrices d'analyse	Comité massif et groupes d'intérêt, avec appui : Equipe d'animation, Spécialistes matières des services techniques, Expert national	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel.), frais restauration	Compte rendu + fiches
<b>Étape 8</b> : Approfondissement de la Planification thématique avec les porteurs de projets et identification des actions complémentaires	Ateliers et visites de terrain	Fiches et matrices	Groupes d'intérêt avec appui Equipe d'animation, Spécialistes matières, Expert national	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel.), frais restauration	Compte rendu + Fiches et matrices
<b>Étape 9</b> : Examen de la préfaisabilité des actions et leur priorisation	Ateliers et visites de terrain		Services techniques, Expert national	Logistique (transport, salle, moyen audiovisuel.), frais restauration	Compte rendu + rapport du diagnostic
<b>PHASE 4 : Préparation du rapport et sa validation par la DGF et le PB</b>			Expert national	Bureautiques	Rapport

## 9. Planification prévisionnelle des activités (chronogramme)

Le chronogramme comprend les activités liées à la mise en œuvre de la démarche participative sur le site pilote, les réunions des instances de gouvernance mais également les activités liées au reportage et à la préparation du rapport de synthèse des travaux et de leurs résultats.

**Période début-octobre à fin décembre 2013.** C'est une première phase qui a été consacrée à la clarification des objectifs, à la délimitation du site et à l'élaboration de la méthodologie. Ces différents aspects ont été discutés et clarifiés lors de l'atelier national, tenu à Tunis les 28 et 29 octobre 2013, dont les résultats des travaux ont servi à finaliser la note méthodologique et la planification des activités.

	2014												2015											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>PHASE 1 : Phase préparatoire</b>																								
<b>Étape 1</b>																								
<b>Étape 2</b>																								
<b>Étape 3</b>																								
<b>PHASE 2 : Collecte des données de base et pré-diagnostic</b>																								
<b>Étape 4</b>																								
<b>Étape 5</b>																								
<b>PHASE 3 : Phase de planification participative</b>																								
<b>Étape 6 :</b>																								
<b>Étape 7</b>																								
<i>Préparation d'un rapport d'état d'avancement</i>																								
<b>Étape 8</b>																								
<b>Étape 9</b>																								
<b>PHASE 4 : Préparation et du rapport par la DGF et le PB</b>																								
<b>Finalisation et diffusion de la méthodologie</b>																								

## 10. Facteurs de risque d'échec de la démarche et moyens d'y faire face

Les risques estimés a priori pouvant affecter le bon déroulement de la démarche participative sur le site, et les mesures prévues pour y faire face sont présentés ci-dessous :

<b>Risques envisagés a priori</b>	<b>Mesures prévues pour faire face aux risques envisagés</b>
Manque de participation des acteurs	Sensibilisation des acteurs / communication
Contrainte de sécurité sur le terrain	Atelier en dehors du site
Difficultés à mobiliser la population à cause de certains conflits internes ou des promesses faites aux usagers et non tenues par les intervenants (CRDA, ODESYANO, Association, autorités)	Sensibilisation des intervenants et information des usagers sur les contraintes rencontrées
Instabilité des cadres de concertation et des responsables administratifs	Elargir la participation et implication de la société civile